

Mairie de Véranne

1 place de la mairie - 42520 VERANNE

AVIS DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

J'ai l'honneur de vous informer que la prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu :

à la mairie de Véranne le **Mardi 22 novembre 2022 à 20h** :

ORDRE DU JOUR :

- ◆ Demande de Subventions au Département
- ◆ Rétrocession de la Taxe d'Aménagement à la CCPR
- ◆ Modification simplifié n°2 du PLU
- ◆ Subvention Sou des Ecoles
- ◆ Convention de mise à disposition d'agent intercommunale
- ◆ Projets d'extension des réseaux secs (AOP Terrasse/jeu de boules et Nurieux)
- ◆ Autorisation de provision pour dépréciation
- ◆ Décision Modificative
- ◆ Divers rapports des prix et qualités du service (RPQS) de la CCPR
- ◆ Questions Diverses

Le Maire,
Michel BOREL

